

Madame Roland, une femme en révolution

Capacités/Méthodes:

- identifier et expliciter les acteurs clés des grands événements
- mettre une figure en perspective
- effectuer un travail de recherches documentaires.
- collaborer entre élèves.

Consigne:

Madame Roland est décédée. Vous devez réaliser une notice nécrologique d'un journal daté du lendemain de sa mort.

Plusieurs possibilités:

- 1 - Travail individuel ou à 2, type DM
- 2 - Travail à 2, en classe, en salle info sur trois séances = Chaque groupe rédiger une notice complète OU Chaque groupe rédige une partie de la notice.



Séance 1 : présentation du chapitre et de l'activité. Début des recherches documentaires.

Séance 2: Sélection des informations et rédaction des notices.

Séance 3: Rédaction et partage.

Possibilité d'évaluer l'ensemble de la classe ou seulement quelques élèves. Les autres seraient évalués sur un autre PPO.

Les éléments attendus dans la notice nécrologique:

cf. *La nécrologie : un genre rédactionnel?* par Françoise Revaz. Source:

<https://journals.openedition.org/semel/2767>

Une introduction annonçant le décès: identité de la défunte, date, lieu et cause du décès, état-civil et "profession" de la défunte.

Une première partie chronologique présentant la vie et l'oeuvre de la défunte.

Une deuxième partie thématique présentant son engagement politique.

Une conclusion revenant sur le contexte en évitant les anachronismes: **que nous apprend ce parcours de son époque?**

En bonus, des citations: <https://www.histoire-en-citations.fr/citations/manon-roland-vous-connaissiez-mon-enthousiasme-pour-la-revolution>

Sitographie:

<https://www.histoire-image.org/fr/etudes/madame-roland-engagement-politique-femmes-revolution>

<https://gallica.bnf.fr/essentiels/roland/memoires>

<https://histoireparlesfemmes.com/2013/07/20/manon-roland-personnalite-de-la-revolution/>

Eléments essentiels à retenir:

Jeanne Marie Philipon, plus connue sous le nom de Manon Roland ou Madame Roland (1754 - 1793) est une figure de la Révolution française, qui a joué un rôle majeur au sein du parti girondin.

Seule survivante des sept enfants de Marguerite Bimont et de Gatien Philipon, Jeanne Marie Philipon naît le 17 mars 1754 à Paris, dans une famille aisée. Vive et intelligente, elle se montre douée pour les études et lit beaucoup, notamment Plutarque, Voltaire, Montesquieu. A onze ans, elle est envoyée au couvent et s'y lie d'amitié avec Sophie et Henriette Canet, avec qui elle reste en contact par la suite.

Marguerite Bimont meurt alors que sa fille a une vingtaine d'années et Manon, quittant le couvent, se consacre aux études et à la maison de son père. Elle a des prétendants, mais rejette toutes les demandes en mariage. En 1776, ses amies Sophie et Henriette lui font rencontrer Jean-Marie Roland de La Platière, inspecteur des manufactures de Picardie et économiste réputé, de vingt ans son aîné. Ils se marient en 1780 et leur fille, Eudora, naît un an plus tard. Le couple s'installe à Amiens où Manon Roland, intéressée par la botanique, recueille et recense les plantes des canaux autour de la ville. Trois ans plus tard, Manon Roland pousse son époux à obtenir le poste d'inspecteur des manufactures à Lyon et le couple s'installe à proximité. Cultivée, intelligente et convaincue par les idées des Lumières, elle écrit des articles politiques pour le Courrier de Lyon.

Manon Roland seconde son mari dans ses travaux durant ces années. Toute acquise aux idéaux de 1789, elle s'engage politiquement et, depuis Lyon, encourage la mise en place d'un réseau de sociétés populaires et la tenue de fédérations des clubs de chaque département. En 1791, en pleine Révolution française, le couple s'installe à Paris et Manon se lance dans la politique. Elle organise à son domicile, rue Guénégaud, un salon qui attire une kyrielle d'hommes politiques de l'extrême gauche comme Robespierre, Pétion, Desmoulins ou Brissot. Lieu mondain à la mode, son salon fut l'un des creusets de l'élaboration de la politique girondine, tandis que, grâce à ses relations avec les Girondins, Roland de La Platière est nommé ministre de l'Intérieur le 23 mars 1792.

Devenue l'égérie des Girondins, Manon Roland oriente la politique de son mari, rédigeant notamment en son nom la célèbre lettre au roi du 10 juin 1792 dans laquelle Roland adjure le roi de renoncer à son veto et de sanctionner les décrets, lettre qui lui valut d'être renvoyé trois jours plus tard. Après le 10 août 1792 qui consacre la chute de la monarchie, Roland est rappelé au ministère. Après les Massacres de Septembre, pour lesquels elle le tient en partie responsable, Manon s'attaque à Danton et son mari et elle deviennent la cible des Montagnards. Mais, devant les attaques de plus en plus virulentes des Montagnards, qui lui reprochent son inertie, il finit par démissionner le 23 janvier 1793.

Après le départ de son mari du ministère, Madame Roland, qui entretient une liaison platonique avec Buzot, l'un des orateurs du parti girondin, continue de jouer un rôle dans la politique girondine. Le 31 mai 1793, lors de la chute de la Gironde, de nombreux Girondins sont arrêtés ; son mari fuit, et Manon Roland se laisse arrêter le lendemain à son domicile. Elle est libérée le 24 juin mais immédiatement arrêtée à nouveau et transférée à la Conciergerie où elle restera pendant cinq mois. En prison, elle écrit des *Mémoires*, qui demeurent un témoignage exceptionnel sur l'histoire de la Gironde. Elle est jugée le 8 novembre 1793 et condamnée à mort pour participation à la conspiration contre la République ; la sentence est exécutée le jour-même. Ses dernières paroles auraient été : « *Ô Liberté, que de crimes on commet en ton nom !* »

Elle laisse de nombreuses lettres et des mémoires précieuses.

Sur les salons féminins au XVIIIe siècle

Nés au XVIIe siècle, les salons particuliers tenus par des femmes se multiplient au siècle suivant à Paris et l'on compte de plus en plus de grands salons comme ceux de Madame Geoffrin, Madame du Deffand, Julie de l'Espinasse ou Madame Necker. Lieux de sociabilité et de vie intellectuelle, où l'art de la conversation à la française est roi et où s'épanouit la philosophie des Lumières, ces salons réunissent artistes, savants, écrivains. Ils sont pour les femmes cultivées l'occasion de s'exprimer et de débattre avec les hommes de sujets politiques, religieux ou sociaux, à une époque où les philosophes soulèvent la question de la subordination des femmes et où la société s'interroge sur leurs droits naturels. La Révolution française met fin à cette forme de sociabilité mondaine typiquement parisienne : l'émigration entraîne la disparition des salons aristocratiques, et les clubs récupèrent une partie de leurs habitués, tandis que certains salons nouvellement créés se politisent, devenant des lieux d'échange des idées révolutionnaires, à côté des clubs ou des sociétés populaires.

Sur le rôle politique des femmes sous la Révolution

Déjà entamée à l'été 1792, avec la mise en place de la première phase de la Terreur, la chute des salons est définitivement entérinée avec le procès de Madame Roland. Instruite et consciente de sa supériorité intellectuelle, elle a joué depuis son salon de la rue Guénégaud un rôle d'inspiratrice auprès des milieux dirigeants, à la limite entre privé et public, suivant en cela une tradition du XVIIIe siècle. Elle souhaitait mettre son savoir et ses idées au service de la République, sans revendiquer pour autant un rôle politique de premier plan pour les femmes : influencée par les idées rousseauistes, elle jugeait que celles-ci devaient demeurer à leur place au sein de la sphère privée et contribuer par là au bonheur de la société, plutôt que de se mêler ouvertement de politique. Ces positions modérées n'étaient pas partagées par tous, et d'autres figures plus radicales, comme Condorcet ou Olympe de Gouges, revendiquaient la reconnaissance des droits naturels de la femme et son égalité avec l'homme. Toutefois, si la Révolution a accordé aux femmes certains droits civils comme l'égalité successorale ou le divorce et encouragé leur instruction, elle les a complètement exclues de la vie politique, interdisant dès l'automne 1793 tous les clubs féminins. Destinée à remettre les femmes « à leur place », cette mesure représente une régression par rapport à l'Ancien Régime où les femmes avaient par exemple le droit d'exercer la régence.